



Règlement Lieusaint Promobad (v1)

Dimanche 3 février 2019 – Gymnase Dacoury – Bld Schoelcher
77127 - Lieusaint - 8H30 – 18h00

Le tournoi « Lieusaint Promobad » est un tournoi amical destiné à promouvoir le badminton.

- 1- Les rencontres Promobad se déroulent selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD.
- 2- Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
- 3- Tous les participants doivent être en règle avec la FFBAD (licence à jour) et non soumis à une quelconque suspension fédérale.
- 4- Les inscriptions sont ouvertes :
 - Aux joueurs NC / P12 / P11 / P10 au jour du tirage au sort.
 - Aux juniors, seniors et vétérans
 - Aux clubs des départements 77 et 91 proches de la commune de Lieusaint afin de respecter l'esprit de proximité du Promobad.
- 5- Les matchs se joueront en respect des règles de jeu du badminton en 2 sets gagnant de 21 points.
- 6- Les tableaux proposés seront le DH, le DD et le mixte
- 7- Les 2 catégories proposées sont NC/P12 et P11/P10
- 8- Possibilité de s'inscrire dans 2 tableaux.
- 9- Le surclassement est autorisé. Un NC ou P12 pourra jouer en P11/P10.
- 10- Les volants en plumes seront les volants utilisés pendant toute la compétition et seront à la charge des joueurs.
- 11- La compétition en poule unique sera privilégiée. Maximum 10 paires par catégorie/tableaux
Soit en NC/P12 10 paires de DH, 10 paires de DD et 10 paires de mixte
Soit en P11/P10 10 paires de DH, 10 paires de DD et 10 paires de mixte
Ces quantités pourront être adaptées en fonction du nombre d'inscrits.
Des sorties de poule pourront avoir lieu si il y a un faible nombre d'inscrits.
- En tout état de cause un joueur ne pourra pas effectuer plus de 8 matchs dans la journée.
- 12- Les matchs seront auto-arbitrés
- 13- Les rencontres Promobad sont placées sous le signe du respect et de la convivialité.
- 14- La date limite des inscriptions est fixée au 18 janvier 2019
- 15- Le tirage au sort interviendra le 21 janvier 2019
- 16- La participation est de 2 euros par joueur (1 ou 2 tableaux) et permet l'accès libre à une buvette (café, thé ..) Cette participation sera demandée lors du pointage des joueurs le dimanche matin.
- 17- Il n'y aura pas de présence de restauration (sandwichs, repas, boissons ...)
Les participants sont donc invités à venir avec leur propre repas.
- 18- Les inscriptions seront prises via une feuille Excel fournie par l'organisateur. Cette feuille devra être envoyée par mail à l'adresse suivante : evenement.badlieusaint@gmail.com avant le 18 janvier 2019.
- 19- L'organisateur se réserve le droit de refuser tout type d'inscription non conforme ou incomplète.
Le principe première inscription arrivée = première inscription validée sera utilisé.
- 20- Le participant autorise les organisateurs ainsi que leurs ayant droits, tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître. Toute demande contraire devra être motivée auprès des organisateurs dans le cadre légal du droit à l'image.
- 21- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
- 22- Toute participation implique l'adoption du présent règlement.